

Fuite

POURQUOI DES PERSONNES PRENNENT-ELLES LA FUITE?

A l'échelle mondiale, 42,5 millions de personnes sont en fuite. Elles fuient les persécutions, la guerre et la violence et doivent abandonner tout ce qui constituait leur existence. Sont considérées comme réfugiés les personnes qui franchissent une frontière nationale lors de leur fuite. Les personnes qui doivent chercher protection dans leur propre pays sont quant à elles considérées comme personnes déplacées internes. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) est chargé d'oeuvrer en faveur de la protection des réfugiés et de coordonner leur approvisionnement. Le HCR est également de plus en plus sollicité pour la protection des personnes déplacées internes.

LE DROIT INTERNATIONAL DÉFINIT QUI EST RÉFUGIÉ

Un réfugié est une personne qui, «craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner.»

(art. 1A de la convention de Genève relative au statut des réfugiés)

Sont également reconnues sur le plan international comme personnes à protéger celles qui doivent fuir des conflits et d'autres situations de violence.

UN RÉFUGIÉ N'EST PAS UN MIGRANT

Les personnes qui s'expatrient pour des raisons économiques ou professionnelles ne perdent pas la protection du pays dont elles ont la nationalité. Par contre, les réfugiés quittent leur pays parce qu'ils doivent y craindre pour leur sécurité ou même pour leur vie. Le pays dont ils ont la nationalité ne veut pas ou ne peut pas les protéger.

Headlines für Monitor

- La torture et les mauvais traitements sont systématiques dans plus de 80 pays.
- Sept pays connaissent toujours la peine de mort pour les actes homosexuels. Dans nombre de pays, les homosexuels sont incarcérés.
- Dans 50 pays, les chrétiens sont poursuivis en raison de leur foi.
- La liberté d'opinion est restreinte ou inexistante dans plus de 90 pays.

- Crimes d'honneur, mutilations génitales, viols: dans le monde entier, des femmes sont victimes de la violence masculine.
- Dans de nombreux pays, les manifestations critiques envers le gouvernement sont réprimées à balles réelles.
- En 2011, plus de 1500 personnes se sont noyées ou sont mortes de faim ou de soif en cherchant à traverser la Méditerranée.
- 470 000 réfugiés vivent à Dadaab, au Kenya, le plus grand camp de réfugiés du monde.
- 27 millions d'êtres humains sont des personnes déplacées dans leur propre pays.
- 80 à 90 % des réfugiés restent dans leurs régions d'origine, les pays pauvres et les pays les plus pauvres du monde.
- Dans toutes les parties du monde, les réfugiés font partie des personnes les plus vulnérables.

PROTECTION

PROTECTION INTERNATIONALE ET AIDE HUMANITAIRE

Quelque 80 % des réfugiés restent dans un pays voisin après avoir fui leur patrie. Ce sont par conséquent les pays les plus pauvres d'Afrique et d'Asie qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés. Ces Etats étant souvent dans l'incapacité de protéger et d'approvisionner les réfugiés, le HCR doit intervenir. L'organisation prend en charge ces réfugiés et leur offre protection, notamment par un soutien financier ou matériel.

LA VIE AU CAMP, UN PREMIER REFUGE

De nombreux réfugiés trouvent un premier refuge dans les camps du HCR. Ceux-ci sont une solution de secours permettant de couvrir les besoins de base et d'assurer la survie des réfugiés. Les camps ne doivent constituer qu'une solution provisoire. Malgré cela, les personnes y restent souvent pendant des années, car une longue guerre civile ou des persécutions rendent impossible le retour au pays. Plus de sept millions de réfugiés ont déjà passé au moins cinq ans dans un camp de ce genre. Cependant, contrairement à tous les clichés, la plupart des réfugiés ne vivent pas dans des camps, mais sont logés par des parents ou des connaissances ou tentent leur chance dans l'anonymat de grands villes.

PREMIÈRE ÉTAPE: L'ENREGISTREMENT

Dès qu'un réfugié atteint le camp, il est enregistré par les responsables de ce dernier. Ce processus bureaucratique est d'une importance vitale. Se fondant sur les données enregistrées, le HCR peut satisfaire aux

besoins individuels du réfugié et le faire bénéficier de l'aide humanitaire d'urgence. Cependant, l'enregistrement des données est également important pour des statistiques donnant des indications sur les mouvements de réfugiés à l'échelle planétaire. Ces données permettent parfois de regrouper des familles qui avaient été séparées.

- a) Bracelet: les bracelets servent de signe de reconnaissance temporaire aux habitants des camps. Ils visent également à prévenir les enregistrements à double, la fraude et d'autres problèmes de ce genre.
- b) Carte de rationnement: les champs de la carte de rationnement permettent de consigner la distribution de nourriture et de moyens de secours tels que des bâches ou des ustensiles de cuisine, ainsi que la fourniture d'autres prestations.
- c) Formulaire d'enregistrement: les formulaires du HCR sont souvent les seuls documents que les réfugiés puissent présenter dans le pays d'accueil. Sans pièces d'identité, il peut être difficile de se marier, d'enregistrer la naissance d'enfants ou tout simplement d'être reconnu en tant que personne.

LA TENTE, UN TOIT PROTECTEUR

Une bâche de 18 m² en matière plastique bleue et blanche constitue la seule protection de nombreux réfugiés. Tendue sur quelques piquets et branchages, elle peut abriter jusqu'à six personnes. Les femmes seules et les enfants habitent souvent dans des tentes, qui leur assurent une meilleure protection. D'une surface de 16 m², ces tentes familiales sont conçues pour accueillir jusqu'à cinq personnes. Il arrive également que des écoles, des wagons de chemin de fer, des stades ou des ménages privés servent de logements.

L'ASSORTIMENT D'URGENCE: L'ESSENTIEL POUR SURVIVRE

Dès qu'ils ont été enregistrés dans le camp, les réfugiés reçoivent les objets essentiels permettant d'assurer leur survie.

L'assortiment standard pour une famille comprend une tente, une moustiquaire, un bidon à eau, de la vaisselle, un seau, des nattes et des couvertures. A partir des entrepôts de matériel situés à Copenhague et à Dubaï, les marchandises peuvent être livrées dans n'importe quel point du monde dans un délai de 72 heures. En 2011, le HCR a livré par avion 361 108 tonnes de moyens de secours aux quatre coins du monde.

- a) MOUSTIQUAIRE: dans de nombreux camps de réfugiés, la malaria est la cause numéro un de maladies et de décès. Les enfants et les femmes enceintes sont particulièrement menacés.

POUR L'EAU, IL FAUT SE CONTENTER D'UN MINIMUM

L'approvisionnement en eau potable propre est une question de survie et fait partie des tâches essentielles de l'aide d'urgence. Chaque point d'eau situé à l'intérieur du camp sert à l'approvisionnement d'environ 200 personnes. A partir du point d'eau, ces personnes transportent le précieux liquide jusque dans leur hutte ou leur tente dans des bidons, des bouteilles ou des pots. La quantité d'eau disponible par jour et par personne est inférieure à 20 litres et peut descendre jusqu'à 4 litres dans les situations de crise. Cette quantité doit suffire pour la boisson, la cuisson et le nettoyage. A titre de comparaison, un Suisse consomme en moyenne plus de 130 litres d'eau potable par jour.

LES FOYERS DE CUISSON AMÉLIORÉS PROTÈGENT À LA FOIS LES FEMMES ET L'ENVIRONNEMENT

Là où cela est possible, le HCR s'efforce de distribuer du bois de feu ou des foyers de cuisson améliorés. Deux raisons à cela: d'une part, l'environnement des camps est souvent dévasté par le déboisement; d'autre part, de nombreuses femmes n'osent pas quitter leur camp pour ramasser du bois de feu de crainte d'être agressées ou violées dans un endroit reculé.

2100 CALORIES PAR PERSONNE

Lorsqu'une crise éclate, il se passe souvent plusieurs jours avant que les premiers vivres ne parviennent sur place. En attendant, les réfugiés reçoivent des biscuits protéinés. Des denrées de base telles que des céréales, des haricots, de l'huile, du sucre et du sel leur sont ensuite distribuées. Des directives internationales fixent à 2100 calories le besoin quotidien minimum d'un adulte. Nombreux sont les réfugiés qui doivent se contenter de moins.

a) PLUMPY'NUT

Plumpy'nut est une pâte à base de beurre de cacahouètes servant au traitement de la malnutrition aiguë. Le nom de ce produit trouve son origine dans deux mots anglais, «plump», qui signifie dodu, et «peanut», qui signifie cacahouète. Cette pâte se compose de cacahouètes, de lait, de sucre, de vitamines et de minéraux.

DES ÉCOLES À CIEL OUVERT

De nombreux camps disposent de leur propres écoles. Malgré leur équipement modeste, elles sont très appréciées. Les instituteurs enseignent dans des tentes ou à ciel ouvert. Lorsqu'un enseignement est proposé, quasiment tous les enfants y prennent part. A l'heure actuelle, plus d'un million de garçons et de filles en âge de scolarité primaire se rendent dans des écoles financées par le HCR.

a) LES LAMPES SOLAIRES, UNE LUMIÈRE DANS LA NUIT

Ce qui représente une exception pour nous constitue la norme dans les camps de réfugiés: personne n'y a de courant électrique. Après le coucher du soleil, les enfants d'âge scolaire ne sont plus guère en mesure de faire leurs devoirs. Quant aux personnes qui doivent se rendre aux toilettes sans lumière pendant la nuit, elles courent le risque d'être agressées. Le HCR distribue donc des lampes solaires pour amener un peu de lumière dans la nuit.

UN PERSONNEL SANITAIRE PEU NOMBREUX

La plupart des personnes sont malades et affaiblies quand elles arrivent au camp. Nombre d'entre elles ont été abusées ou torturées pendant leur fuite ou ont besoin d'un suivi particulier pour une autre raison. Des maladies contagieuses telles que le choléra peuvent aussi se propager rapidement. Dans le camp, le personnel sanitaire est peu nombreux. Souvent, deux médecins et cinq infirmières doivent à eux seuls assurer les soins pour des milliers de personnes. Le HCR travaille en étroite collaboration avec des organisations partenaires telles que «Médecins Sans Frontières».

A) VACCINATION

Chez nous, de nombreuses maladies - par exemple la rougeole - sont faciles à traiter. Cependant, quand des enfants sont en état de faiblesse et de malnutrition, ces maladies deviennent un sérieux danger: dans les pays pauvres, un tiers des enfants atteints de la rougeole décèdent. Les campagnes de vaccination revêtent donc une importance particulière dans les camps de réfugiés.

b) MUAC

Le MUAC (abréviation anglaise correspondant à Mid-Upper Arm Circumference) est un test rapide permettant d'évaluer l'état de nutrition des enfants. A cet effet, on mesure leur périmètre brachial à l'aide d'un bracelet. Des zones de couleur indiquent alors l'état de nutrition de l'enfant examiné (le vert est synonyme de bonne santé, le rouge révèle une malnutrition aiguë).

c)

La malnutrition des enfants provoque des handicaps permanents ou même la mort. Les médecins des camps mesurent par conséquent régulièrement le poids et la taille des enfants afin de voir s'ils sont sous-alimentés et ont besoin de denrées alimentaires spéciales.

COLLABORATEUR SUR LE TERRAIN, UNE TÂCHE DANGEREUSE

A l'heure actuelle, le HCR emploie quelque 7500 collaboratrices et collaborateurs dans plus de 120 pays. Presque 90 % d'entre eux exercent leurs activités en dehors de la centrale genevoise, dans des bureaux qui sont souvent situés dans des régions écartées et

dangereuses. Le personnel humanitaire est de plus en plus souvent la cible d'actes de violence.

Le HCR est placé sous la direction du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. António Guterres est le dixième titulaire de cette fonction. Une fois par année, il présente à l'Assemblée générale des Nations Unies un rapport écrit concernant les activités du HCR.

LE HCR, GARDIEN DU DROIT DES RÉFUGIÉS (SCHLAGBÄUME)

La protection internationale constitue la tâche la plus importante du HCR.

L'organisation doit faire en sorte que les droits humains des réfugiés soient respectés, qu'ils aient le droit de demander l'asile et qu'aucun d'entre eux ne soit contraint de retourner dans un pays où il s'expose à des persécutions. Le HCR veille par conséquent à ce que les conventions internationales en faveur des réfugiés soient largement diffusées et soient respectées par les gouvernements.

AU COURS DE SON HISTOIRE, LE HCR A FAIT BÉNÉFICIER PLUS DE 50 MILLIONS DE PERSONNES DE SA PROTECTION

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (en abrégé HCR, en anglais United Nations High Commissioner for Refugees) est une organisation humanitaire politiquement neutre qui exerce ses activités sur le plan mondial. Créé en 1950 par l'Assemblée générale des Nations Unies, il a commencé par s'occuper des millions de réfugiés jetés sur les routes par la Deuxième Guerre mondiale. Depuis sa fondation, le HCR a aidé plus de 50 millions de personnes dans le monde entier à se construire une nouvelle existence. En 1954 et en 1981, l'oeuvre du HCR a été distinguée par le prix Nobel de la paix.

LA SUISSE, UN PARTENAIRE IMPORTANT

La Suisse constitue un partenaire important du HCR. Contribuant à raison d'environ 25 millions de francs au budget de l'organisation, elle figure parmi les 20 principaux bailleurs de fonds. La Suisse ne soutient pas seulement le HCR du point de vue financier, mais lui fournit également des ressources humaines: le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) assiste par exemple le HCR en cas de crises aiguës et met à sa disposition des experts en logistique et en approvisionnement en eau. Quant au siège principal du HCR, il se trouve à Genève.

L'ASILE EN SUISSE (Balkon)

En 2012, plus de 28 000 personnes ont demandé l'asile en Suisse. La plupart des demandes proviennent d'Erythrée. Viennent ensuite le Nigéria, la Tunisie, la Serbie, l'Afghanistan, la Syrie et la Macédoine. Les demandes d'asile peuvent être formulées oralement ou par écrit à un poste frontière ou au contrôle de frontière d'un aéroport suisse. L'Office fédéral des migrations vérifie les motifs de la fuite. L'objectif principal d'une

procédure d'asile est de déterminer le besoin de protection et de l'accorder si elle est nécessaire. Au cours des dernières années, quelque 50 % des requérants ont été reconnus comme personnes à protéger et ont obtenu le droit de rester en Suisse. Les personnes ainsi admises représentent cependant moins de 1 % de la population totale du pays.

Un réfugié est une personne qui doit quitter son pays parce qu'elle craint avec raison d'être persécutée du fait de

- sa race
- sa religion
- sa nationalité
- son appartenance à un certain groupe social
- ses opinions politiques